

LA CRESS INSPIRE !

Sur la Métropole Européenne de Lille



Jeudi 25 novembre 2021
de 9h à 11h à Marcq-en-Baroeul
- salle de l'aviateur, 63 Boulevard Clemenceau -



NICOLAS PAPIACHVILI

**ADJOINT CHARGÉ DE LA VIE ÉCONOMIQUE, L'EMPLOI
ET L'AGRICULTURE POUR LA VILLE DE MARCQ-EN-
BARŒUL**



AGATHE MOUCHEL
**DÉVELOPPEUSE RÉGIONALE À LA CRESS HAUTS-DE-
FRANCE**

LES PRINCIPES DE L'ESS

**LES ENTREPRISES DE L'ESS PLACENT L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'HUMAIN
ET DE L'ENVIRONNEMENT, ET NON L'INVERSE !**



Poursuite d'une
utilité sociale



Recherche d'un modèle
économique viable



Gouvernance
démocratique



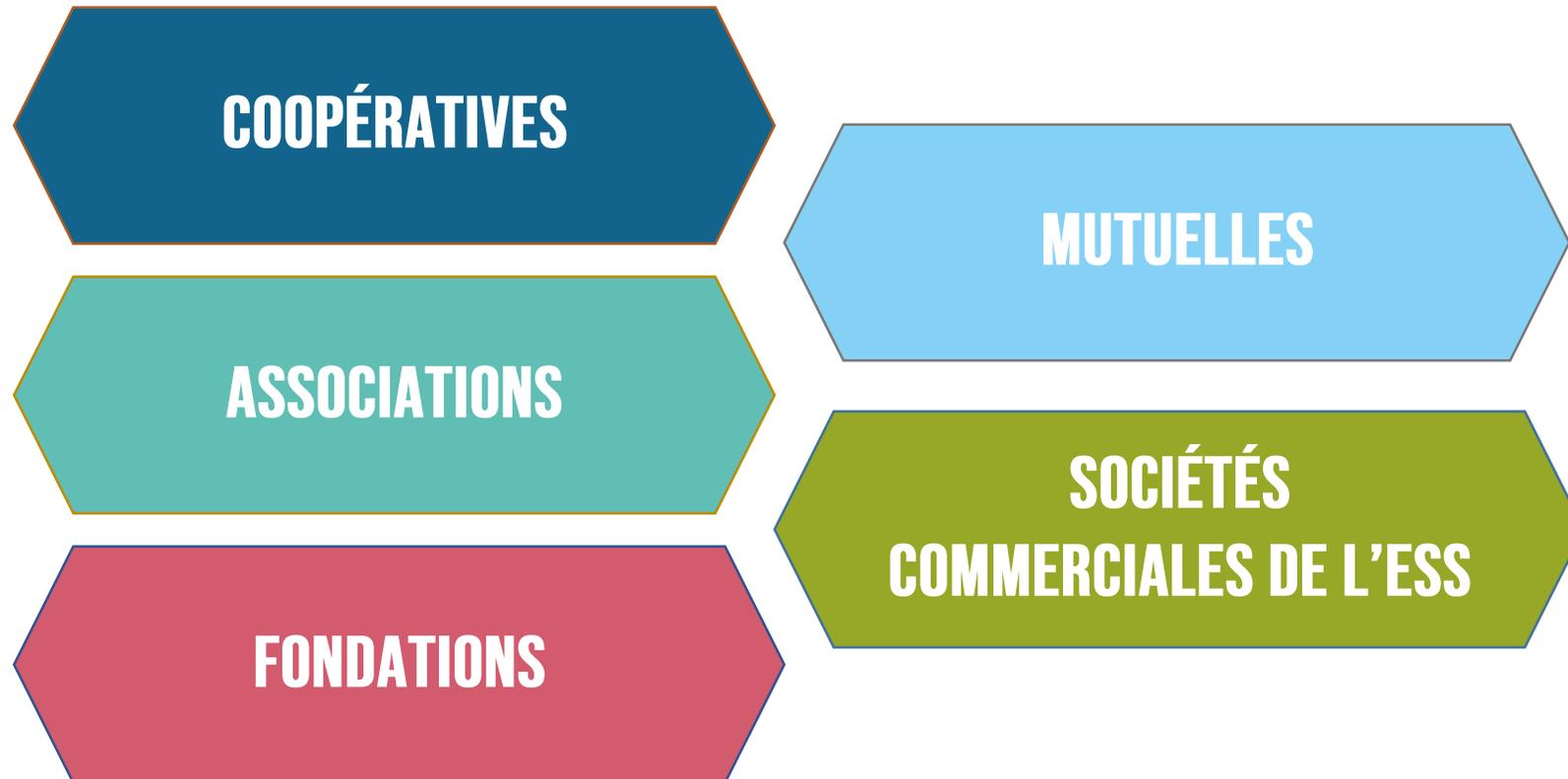
Lucrativité
limitée



LES STATUTS DE L'ESS



LES FORMES JURIDIQUES S'ADAPTENT AUX PROJETS, DANS L'ESS LA DIVERSITÉ DES MODALITÉS DE GOUVERNANCE ET DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES APPORTENT UNE DIVERSITÉ DE STATUTS :

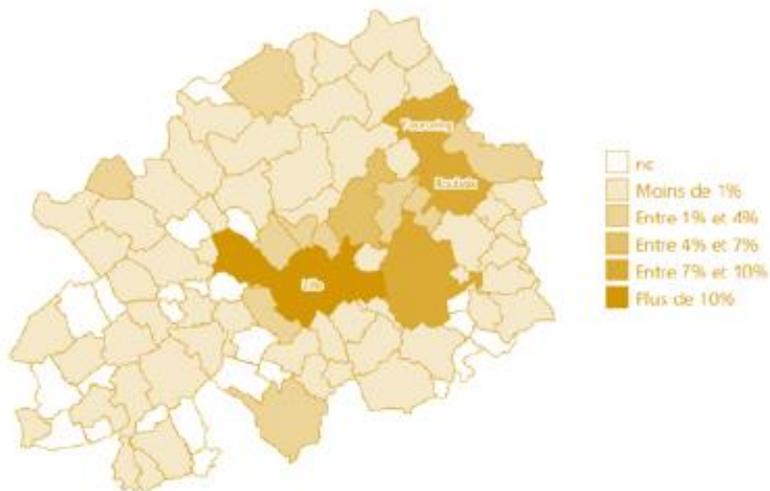


ESS SUR LA MEL

INDICATEURS CONTEXTUELS

- **1 146 320** habitant-es (1 habitant-e sur 5 des HDF), dont 46% font partie de la population active
- **27,2%** de moins de 20 ans, **6,8%** de 75 ans et plus
- **16,7%** de chômage
- **532 189** actifs/actives, dont **48,8%** de femmes
- Niveau de vie median d'un-e habitant-e : **20 140€/an**

Carte : Part des emplois salariés ESS de la MEL par commune



	établissements	salariés
Associations	3155	42302
Coopératives	285	3201
Mutuelles	112	2073
Fondations	20	845



Les chiffres clés



3572 établissements
10,6% des établissements de la MEL
3,1 établissements pour 1000 habitant-es



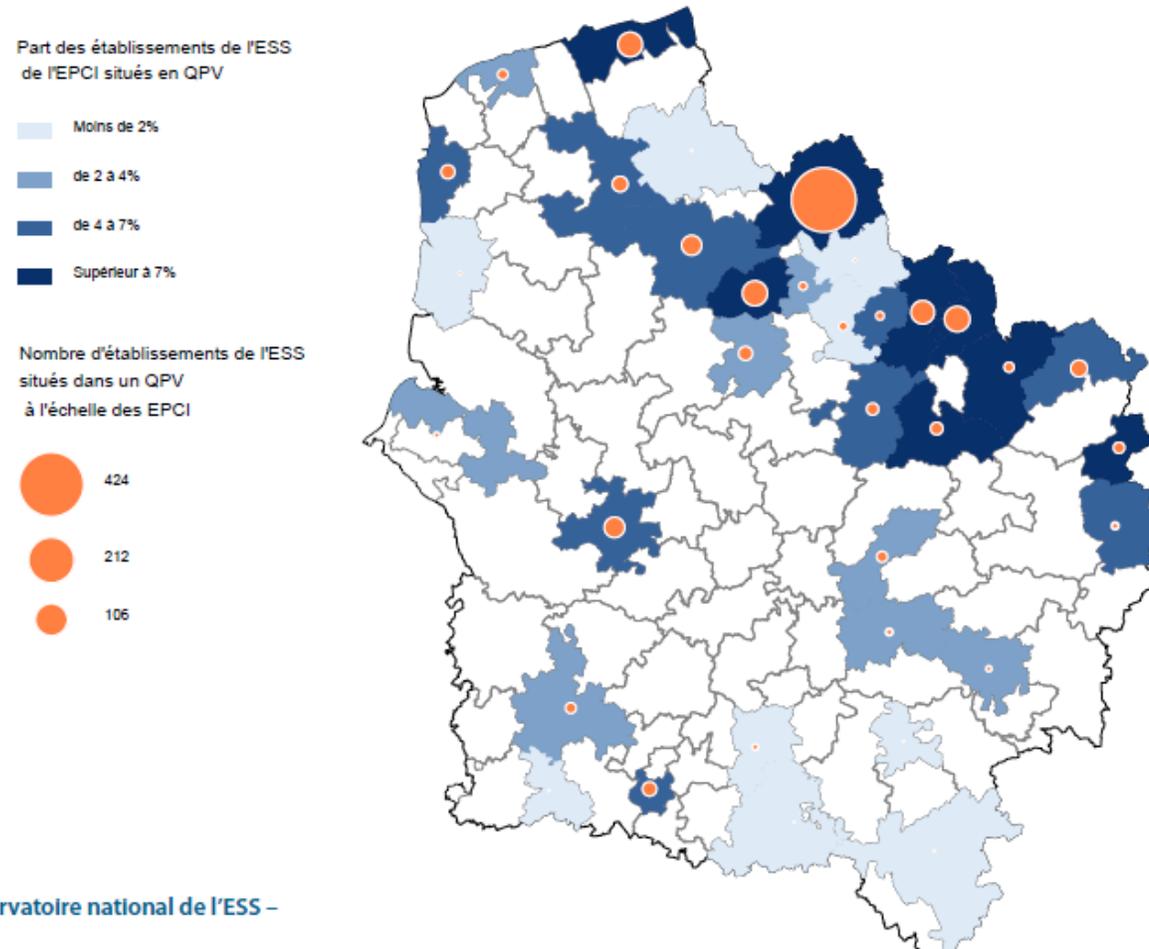
48 421 salarié-es
9,6% de l'emploi de la MEL

42 539 ETP
1,14 salarié-es pour 1 ETP
11,91 ETP par établissement



1 354 816 045 € de masse salariale
8,3% de la masse salariale de la MEL

Carte 1 : Poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS –
CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après
Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans l'ESS Hauts-de-France
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	15 742	100,0	100,0
Associations et Fondations	15 026	95,5	87,6
<i>dont associations</i>	14 887	94,6	84,4
Coopératives	569	3,6	9,2
Mutuelles	147	0,9	3,2

Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Hauts-de-France
Sexe		
Femmes	61,4	64,6
Hommes	38,6	35,4
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	25,6	19,8
De 30 à 39 ans	26,1	24,7
De 40 à 49 ans	24,9	27,5
50 ans et plus	23,4	28,0

Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Hauts-de-France
Contrat de travail		
CDI	53,7	74,7
CDD	17,5	11,5
Autres contrats de travail	28,8	13,8
<i>dont emplois aidés</i>	19,4	11,9
Temps de travail		
Temps complet	49,2	63,7
Temps partiel	50,8	36,3

Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



Cette économie, organisée **principalement sous forme associative** dans les quartiers prioritaires, est surreprésentée dans les QPV dans lesquelles les inégalités de revenus sont les plus fortes et les besoins de la population sont importants.

1 168 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1er janvier 2018 sont situés dans un QPV, **soit 7,4% de l'ensemble des établissements de la région.**

Les conditions d'emploi (temps de travail et type de contrat) des salarié.e.s de l'ESS des HDF sont plus favorables dans les quartiers prioritaires, **avec moins d'emplois aidés et de temps partiels et plus d'emploi féminin et en CDI .**

Les métiers de l'ESS dans les quartiers prioritaires relèvent davantage **des secteurs de l'action sociale et des Sports et loisirs** et traduisent la réponse que constitue l'ESS aux besoins d'accompagnement d'une population en situation de fragilité : animation socioculturelle, aide à domicile, accompagnement socioprofessionnel, etc



PIERRE-EDOUARD MARTIN

DIRECTEUR ADJOINT DE L'IREV HAUTS-DE-FRANCE



Pour une alimentation durable dans les QPV

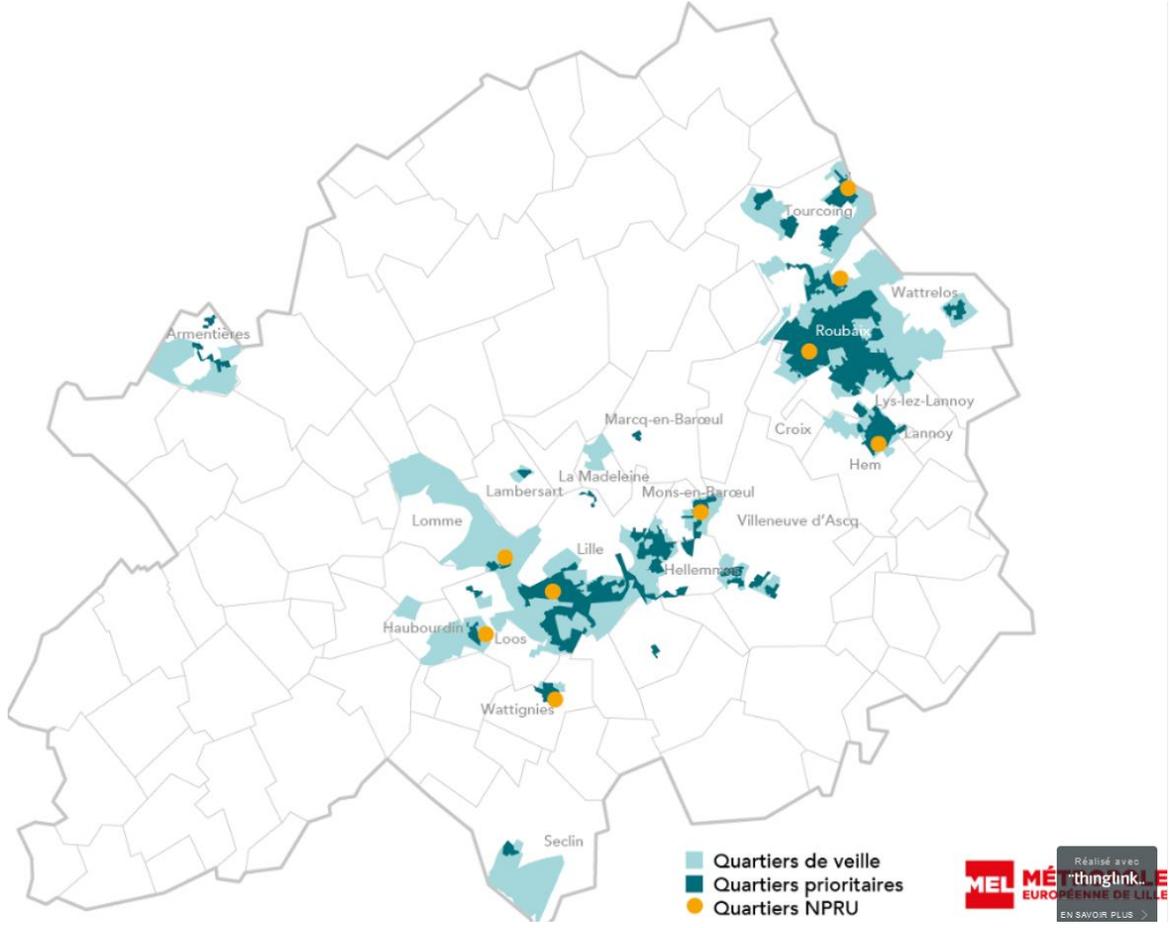
Jeudi 25 novembre 2021

Intervenant :

Pierre-Edouard MARTIN

Lieu :

« La politique de la ville vise à réduire **les écarts de développement** au sein des villes, à restaurer l'**égalité républicaine** dans les **quartiers défavorisés** et à améliorer les **conditions de vie de leurs habitants** »



Répartition des QPV et PRU sur le territoire de

► La Politique de la ville sur la MEL

- ✓ 18 communes concernées
- ✓ 26 quartiers prioritaires (QPV)
- ✓ 207 000 personnes – 19% de la pop
- ✓ 9 Projets de renouvellement urbain

« La politique de la ville vise à réduire **les écarts de développement** au sein des villes, à restaurer **l'égalité républicaine** dans les **quartiers défavorisés** et à améliorer les **conditions de vie de leurs habitants** »



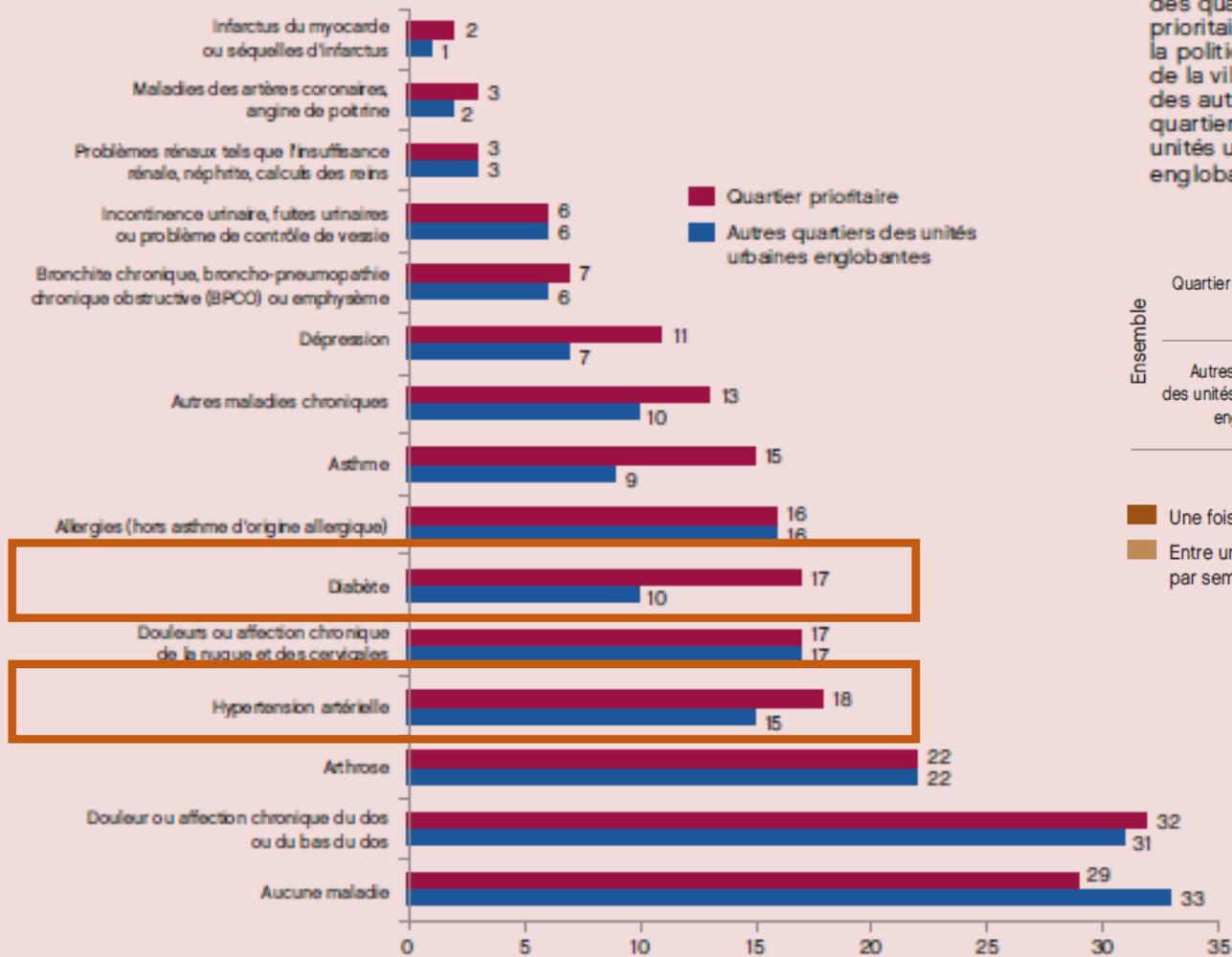
► Le contrat de ville

Le contrat de ville se compose de plusieurs sections pour comprendre l'environnement du quartier, les priorités d'actions communes et les moyens d'actions de chacun suivant ses compétences.

- ✓ 1- Quel quartier ? La géographie prioritaire
- ✓ 2- Qu'est ce qui s'y passe ? Le diagnostic de territoire
- ✓ 3- Qu'est-ce qu'on va y faire ? Des enjeux aux objectifs
- ✓ 4- Qui va le faire ? Les engagements des signataires

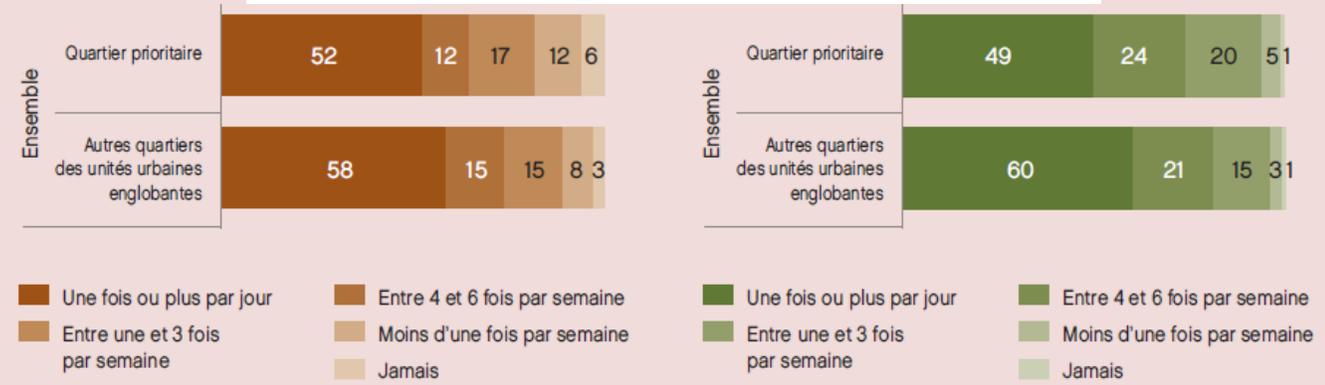
- ➔ Un contrat de ville prolongé jusqu'à 2023
- ➔ Une révision du contrat de ville effectuée en 2019
- ➔ La programmation annuelle du contrat de ville comme outil opérationnel (1.200 actions par an)

Santé et alimentation dans les quartiers



Graphique 5
Maladies ou problèmes de santé, au cours des 12 derniers mois, déclarés par les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des autres quartiers des unités urbaines englobantes

Fréquence de consommation des fruits (1a) et légumes (1b) par les habitants des quartiers prioritaires et des autres quartiers des unités urbaines englobantes en 2014



■ Une fois ou plus par jour
 ■ Entre 4 et 6 fois par semaine
 ■ Une fois ou plus par jour
 ■ Entre 4 et 6 fois par semaine
■ Entre une et 3 fois par semaine
 ■ Moins d'une fois par semaine
 ■ Entre une et 3 fois par semaine
 ■ Moins d'une fois par semaine
■ Jamais
 ■ Jamais

Les enjeux qui se posent

▶ L'alimentation est un vecteur de santé

Comme vu précédemment, l'accès à une alimentation de qualité peut freiner des comportements permettant d'éviter des risques de santé.

▶ L'alimentation est un vecteur de vivre ensemble

Autour de la dynamique des jardins partagés ou des cours de cuisine, de nombreuses actions, portées par des associations de proximité ou des collectifs citoyens, œuvrent pour améliorer le vivre ensemble.

▶ Des projets en quartier répondent à la problématique de l'alimentation

Les épiceries sociales et la distribution alimentaire, développées dans les quartiers répondent à la problématique de l'alimentation. L'enjeu est de pouvoir les identifier et les amener vers des enjeux d'alimentation durable.

▶ L'alimentation durable est un vecteur de transition économique

L'alimentation durable peut répondre à des enjeux de développement commercial ou économique et apporter de la mixité fonctionnelle dans les quartiers, en proximité (et en circuit court).

►► L'actualité de la Politique de la ville

- ✓ Des appels à projets qui répondent à ce besoin
 - Quartier fertile (ANRU)
 - France Relance et l'AàP jardins partagés
- ✓ Des contrats de ville à construire dans une approche intégrant les transitions
- ✓ Une articulation nécessaire avec le droit commun et les PAT
- ✓ Une opportunité de créer de l'innovation sociale et solidaire





PAULO-SERGE LOPES

**CHARGÉ DE MISSION ALIMENTATION ET STRATÉGIE
ALIMENTAIRE À LA MÉTROPLE EUROPÉENNE DE
LILLE**



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Projet alimentaire territorial

LA CRESS inspire
25 Novembre 2021

Démarche alimentaire territoriale



Une ambition déclinée en cinq enjeux

Enjeu 1 : Maintenir et soutenir le développement économique d'une agriculture plurielle et dynamique

Enjeu 2 : Réserver la ressource foncière non renouvelable des terres agricoles et définir une stratégie foncière partagée

Enjeu 3 : Valoriser, inciter et accompagner les démarches orientées vers des pratiques agricoles durables.

Enjeu 4 : Construire une véritable stratégie alimentaire et s'engager dans un projet alimentaire territorial

Enjeu 5 : Renforcer le vivre ensemble autour d'un projet agricole périurbain partagé et facteur d'attractivité

1ere métropole agricole de France ?



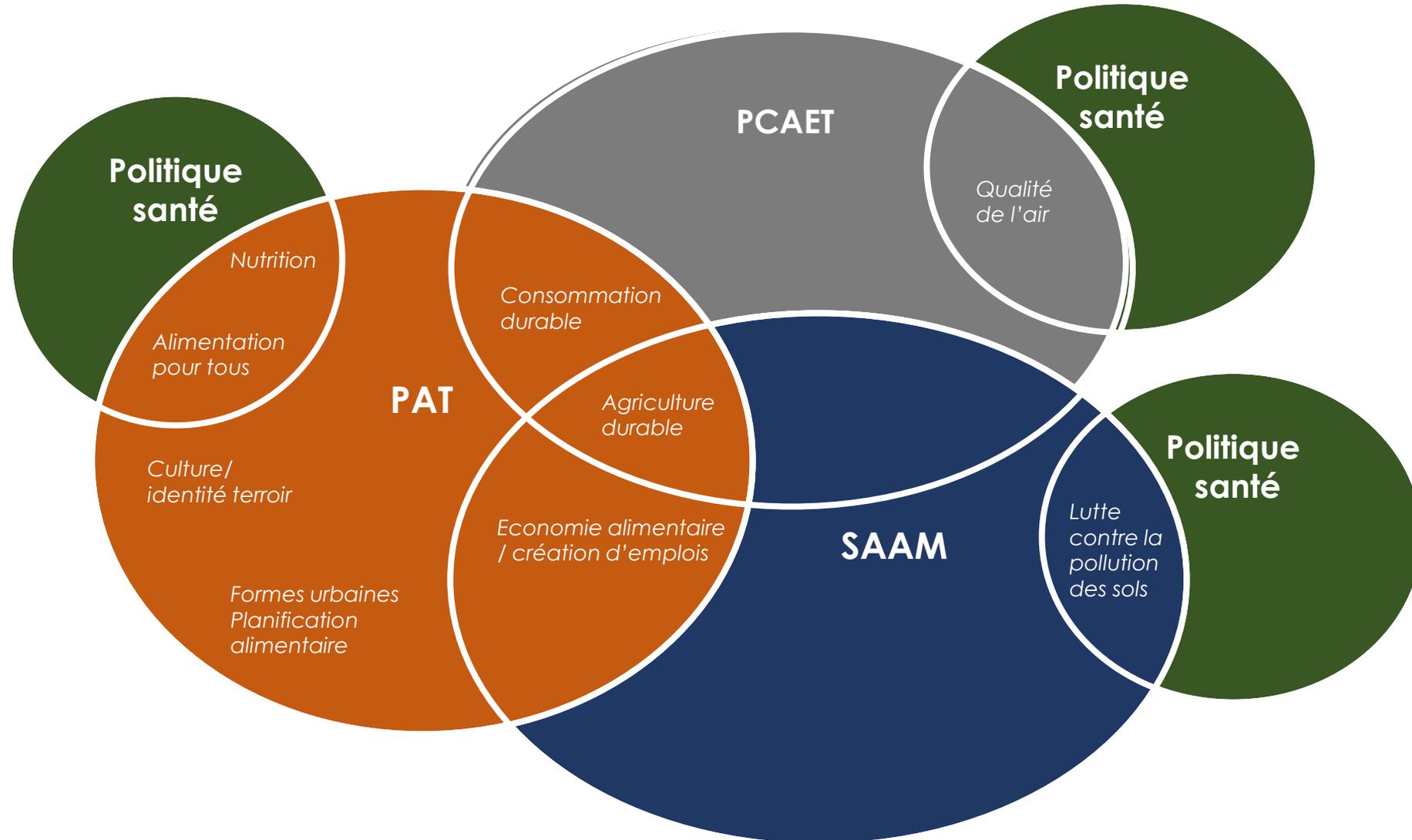
1ere métropole alimentaire de France ?



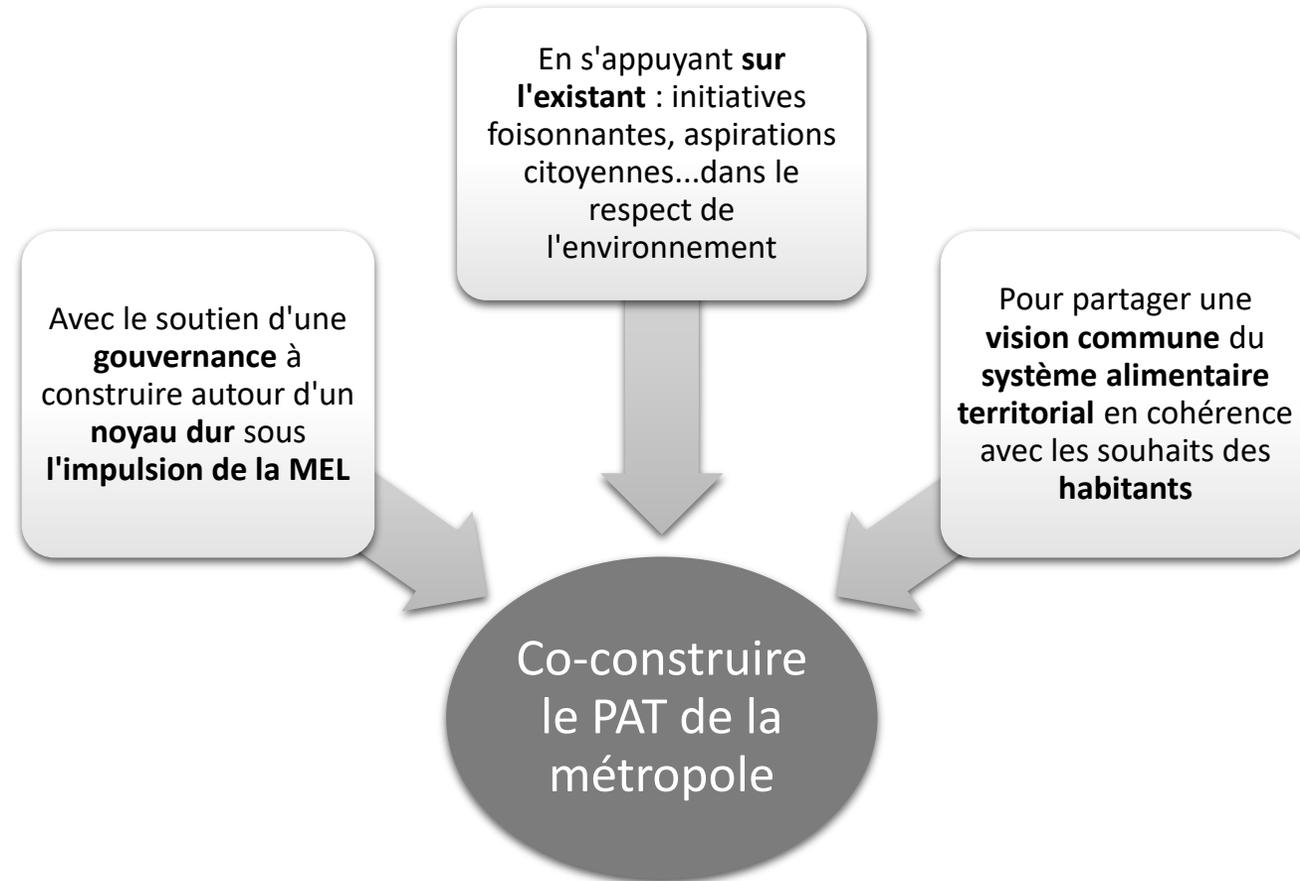
Politique alimentaire systémique



Croisement des politiques publiques



Co-construction





LE PAT'MEL

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

TOUS ACTEURS
DU BIEN-ÊTRE
ALIMENTAIRE !

lillemetropole.fr



MEL MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Conférence de lancement



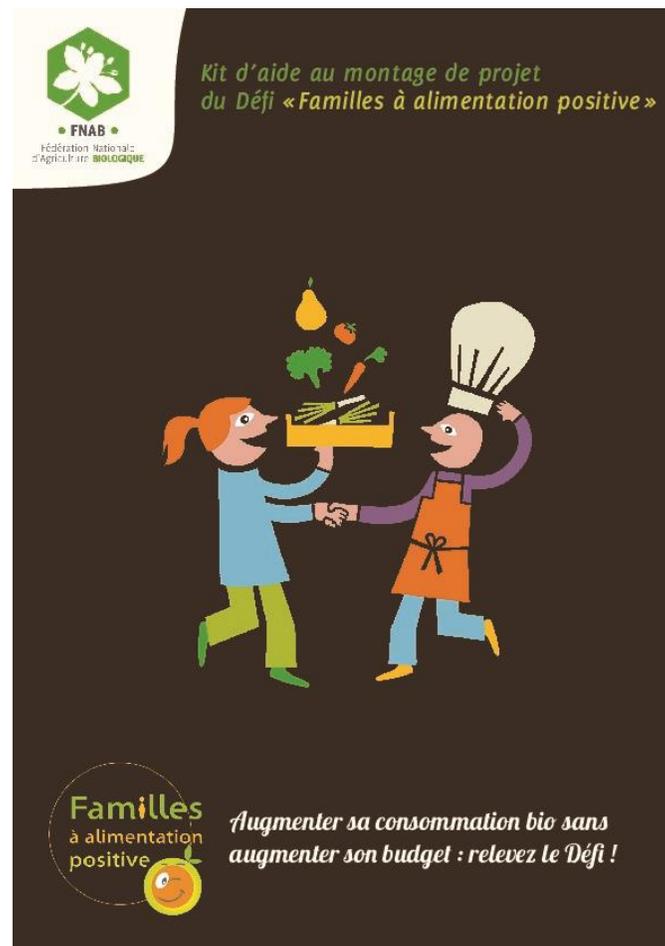
Vers un bien-être alimentaire

- 1 : Contribuer au bien-être alimentaire des habitants et des visiteurs
- 2 : Développer une économie agricole et alimentaire ancrée sur le territoire métropolitain et respectueuse de son écosystème
- 3 : Co-construire une Métropole Alimentaire durable, conviviale et solidaire
- 4 : Faire de chacun l'acteur du Projet Alimentaire Territorial

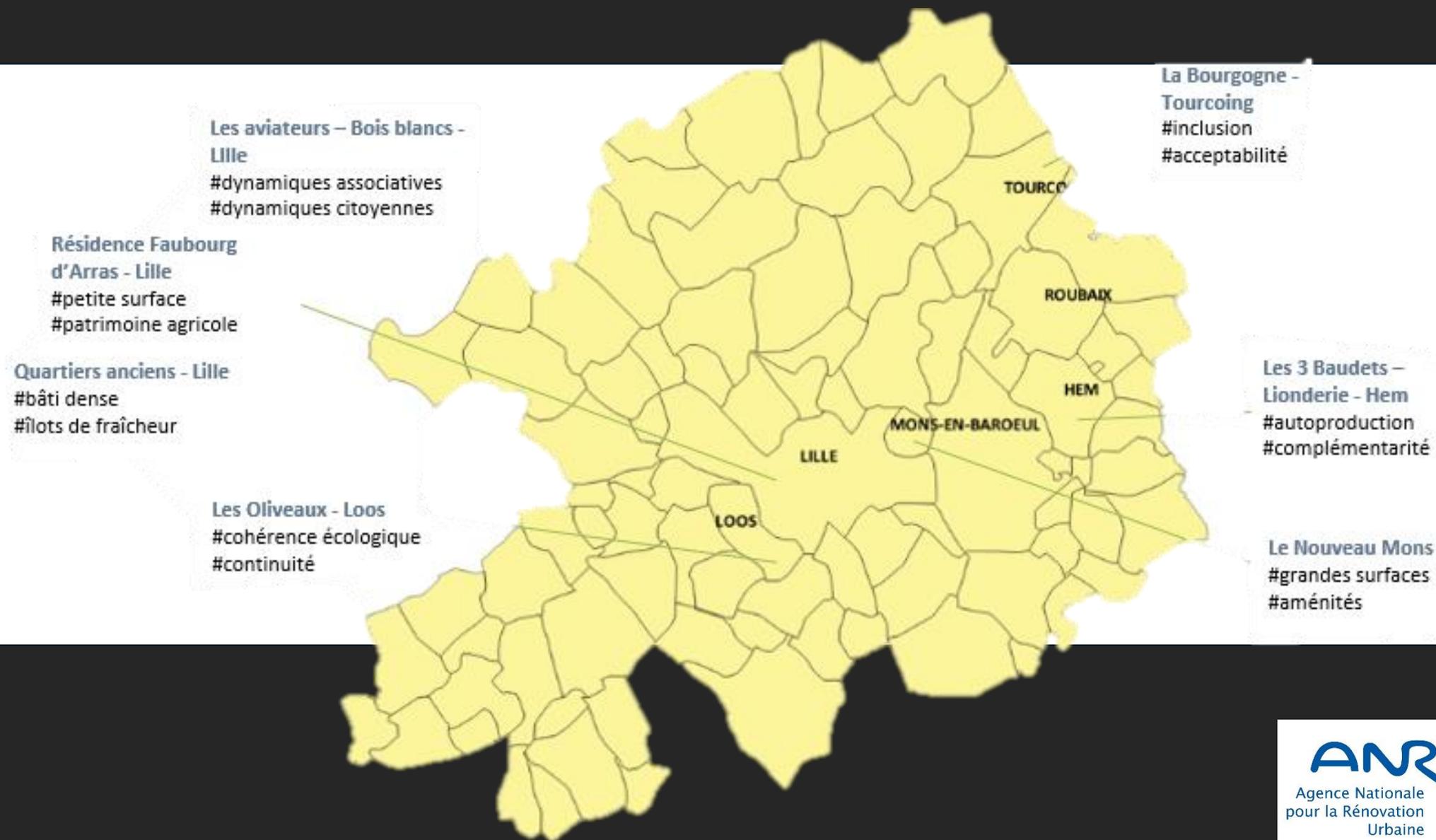
Lutte contre la précarité alimentaire



Défis alimentation



La MEL, lauréate de l'AAP « Quartiers Fertiles »



La MEL, chef de file d'un appel à projet sur le foncier vacant

Dynamique

Economique

**Respectueuse de
l'environnement**

Innovante

Exploitants
agricoles

Collectifs
citoyens

Associations



La MEL, chef de file d'un appel à projet sur le foncier vacant

Foncier MEL

**Partenaires
publics**

Partenaires Privés

**Définition du
projet**

Recommandations selon site,
analyses de pollution ...

**Modalités de
sélection**

Aide à l'écriture des critères
d'analyse, voire participation
aux jurys ...

**Modalités de
contractualisation**

Quel type de contrat mettre
en place, quelle redevance
envisager ? ...





MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE



MICHEL RUFFIN

**CHARGÉ DE MISSION POLITIQUE DE LA VILLE À
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**



ZOÉ BREVIÈRE

CHEF DE PROJET AGRICULTURE URBAINE À LA VILLE DE LILLE

& CHRISTINE RADISSON

CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT CHEZ LILLE SUD INSERTION

FERME URBAINE DE LA CONCORDE

Expérimentation en production de maraichage Bio Intensif à vocation
productive et participative



Contexte

Site Concorde, quartier du Faubourg de Béthune à Lille
5 600 habitants

Un quartier très vert :

Superficie 23 ha dont 11 ha d'espaces verts.

Un quartier soumis à d'importantes inégalités environnementales et sociales

Quartier en bordure de l'A25

Composé à 100% de logements sociaux

Dans le cadre du **NPNRU** le site va être totalement réaménagé.

La Ville de Lille s'est saisie de l'opportunité du renouvellement urbain pour faire de Concorde **un quartier à « santé positive »**.

La Ville de Lille s'est fixé 4 objectifs dans le cadre de la transformation du quartier

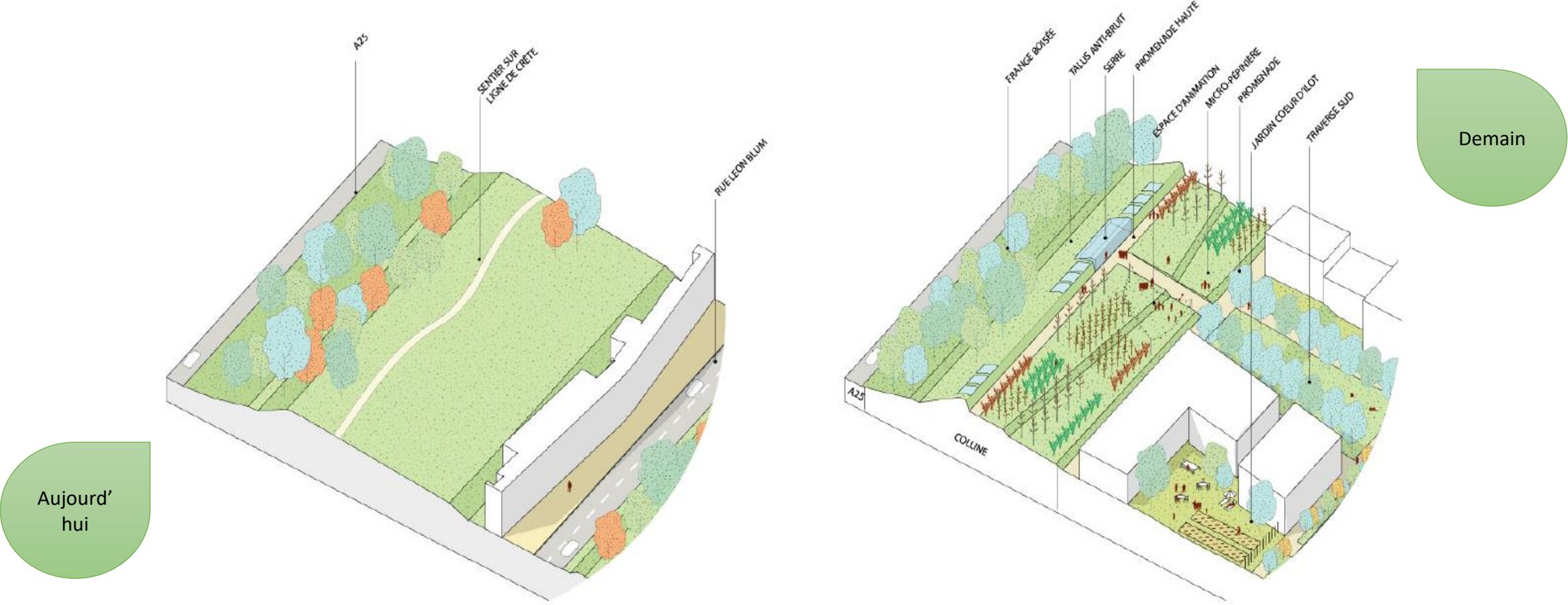
- Améliorer la qualité de l'air
- Réduire l'exposition au bruit
- Développer la production énergétique et le confort thermique
- **Améliorer les conditions alimentaires pour valoriser la santé via l'assiette**

Leviers :

La Ville de Lille est lauréate du programme d'investissement d'avenir (PIA) « **Ville durable et solidaire** » (programme d'innovation développé par l'ANRU).

Ce programme contribue en partie au financement des études et investissements permettant d'atteindre les 4 objectifs de la Ville de Lille.

Le projet de colline acoustique et cultivée



Un outil transversal permettant d'agir à la fois sur l'exposition au bruit et l'alimentation des habitants

Ferme urbaine : lancement et mise en œuvre du projet

1. Publication d'un AMI par la Ville de Lille pour identifier un porteur de projet pour la ferme urbaine
2. Sélection de Lille Sud Insertion pour la mise en œuvre du site pilote en agriculture urbaine pour une durée de 3 ans (démarrage prévu courant 2022)

La ville garde un rôle d'accompagnement de LSI sur les différents aspects de mise en œuvre du projet :

Accès aux services de la collectivité (urbanisme, nature en ville etc ...)

Accompagnement dans l'aménagement du site

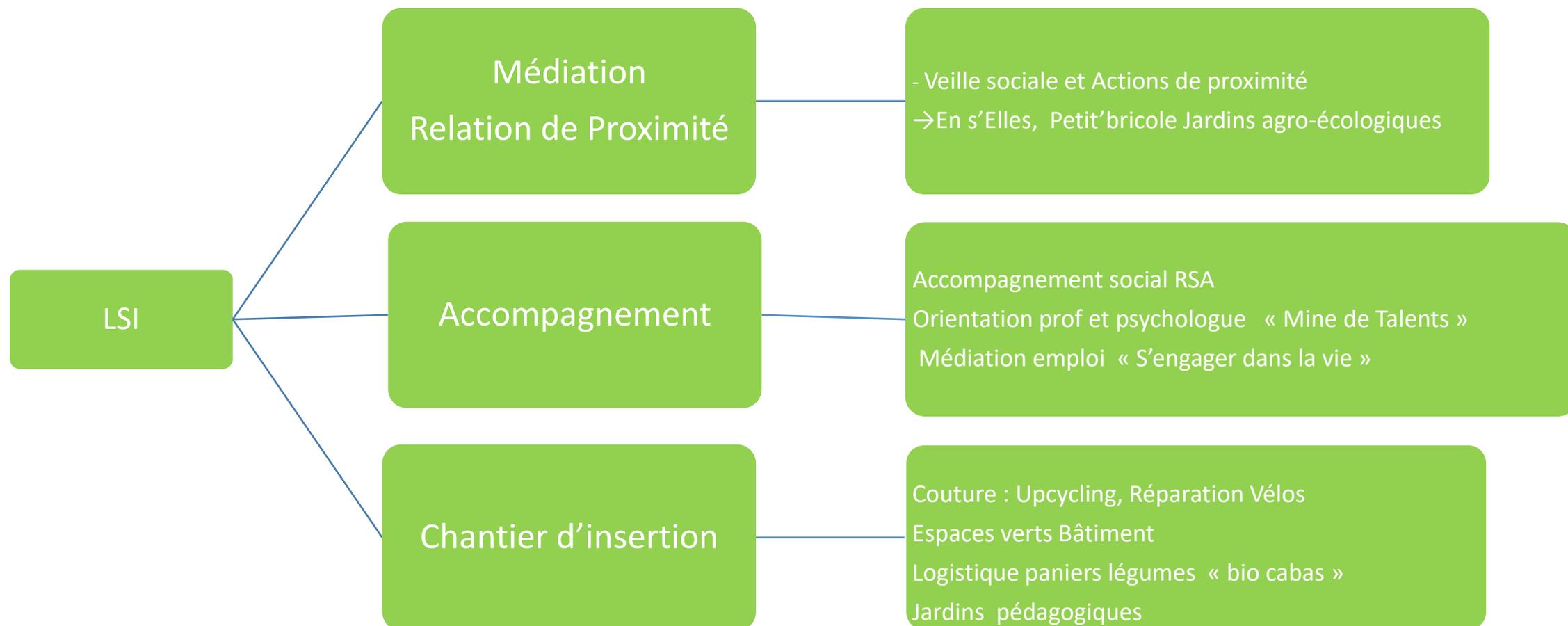
Facilitation du lien avec les acteurs

Animation de groupes de travail sur :

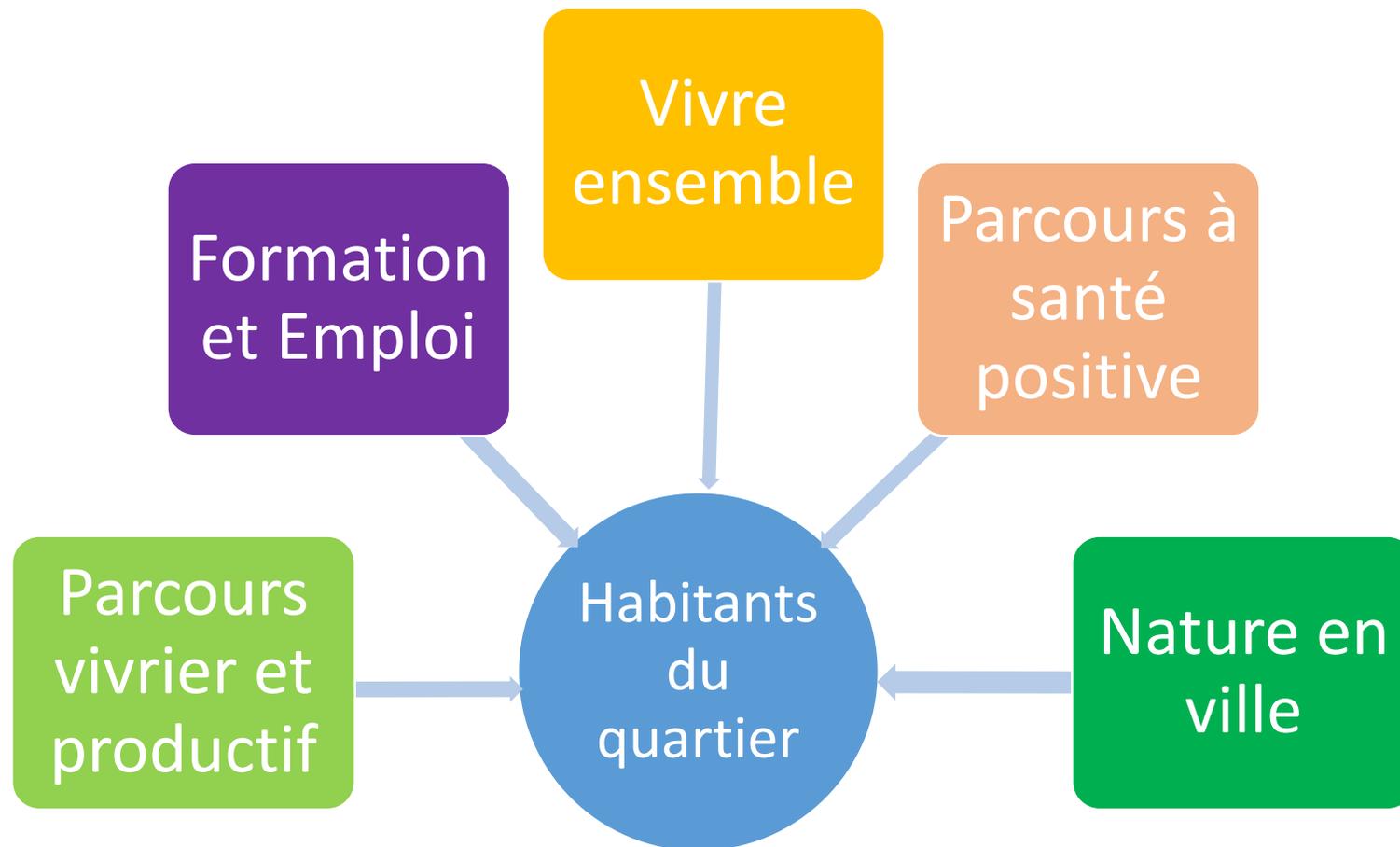
- L'animation et la sensibilisation des habitants aux liens entre production > alimentation > santé
- La formation et le parcours d'insertion des personnes qui seront recrutées sur le site pilote
- La construction d'un tarif solidaire pour une partie de la production (destinée aux habitants du quartier)

Présentation de Lille Sud Insertion

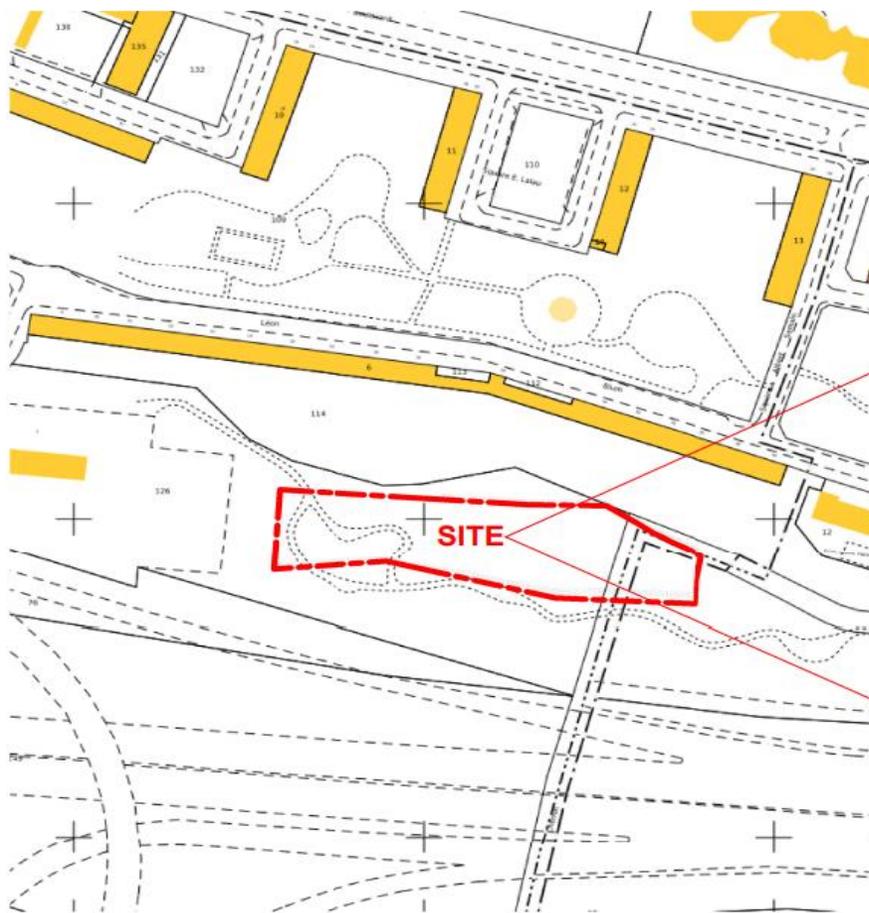
Association labélisée Régie de quartier.



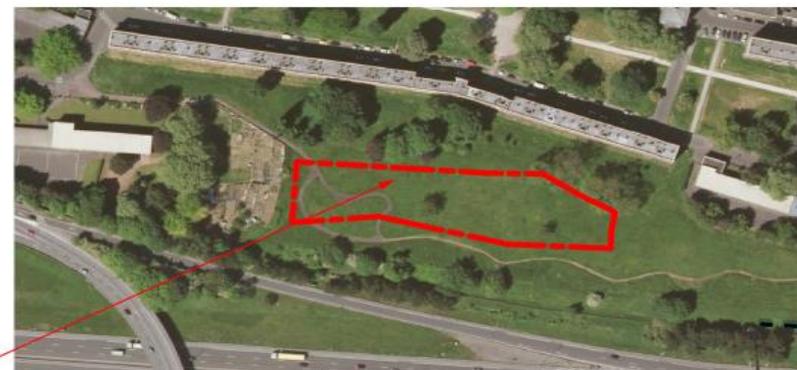
Une activité multi fonctionnelle



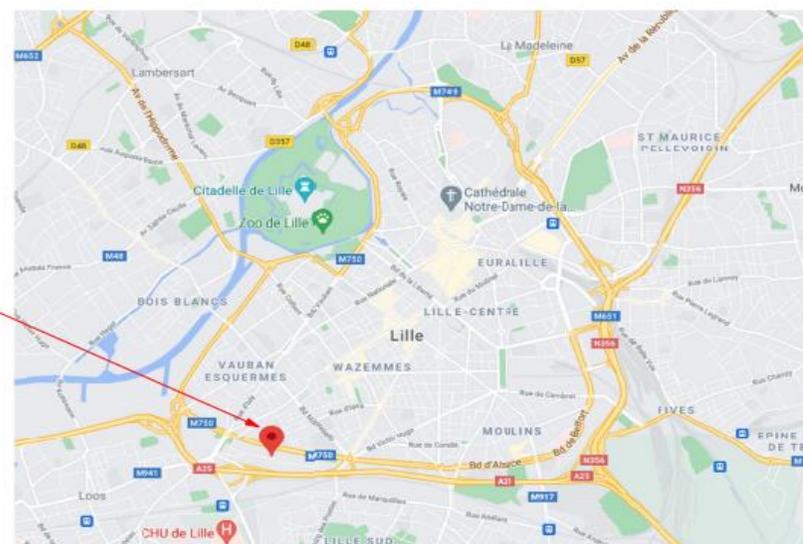
Le projet technique

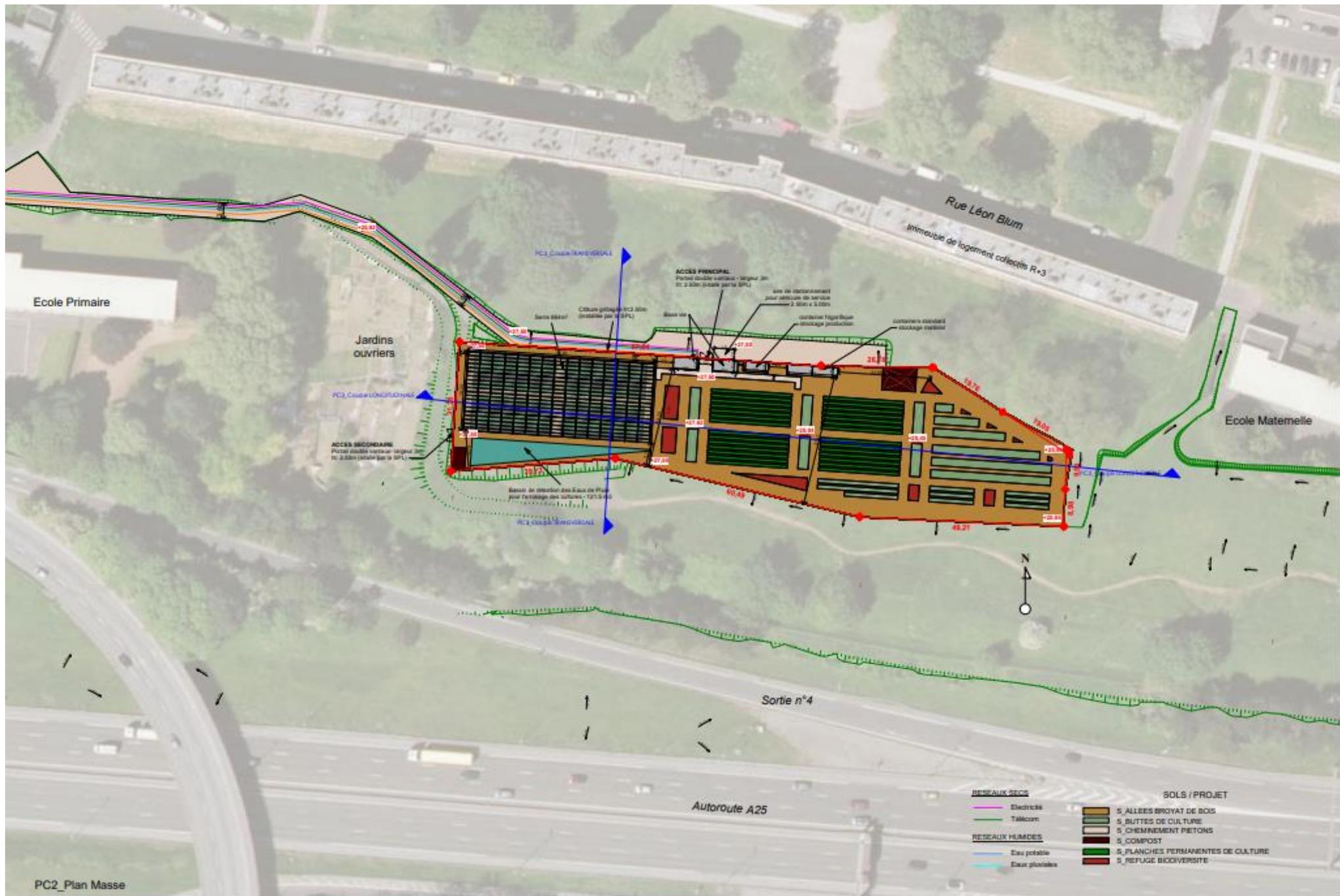


Plan de cadastre - source cadastre.gouv
44/1/1500



Vue aérienne - source Google Earth







Une ferme pilote





Impacts sur l'environnement

- Verdissement du quartier :
 - Développement de la biodiversité
 - Corridor naturels pour espèces végétales et animales
- Sensibilisation aux Ecogestes : déchets, compostage...





Création de lien social : Terreau d'une culture partagée

Avec qui ?

- entre tous les habitants : habitants actuels et futurs résidents
- entre agriculture professionnelle et non professionnelle

Comment ?

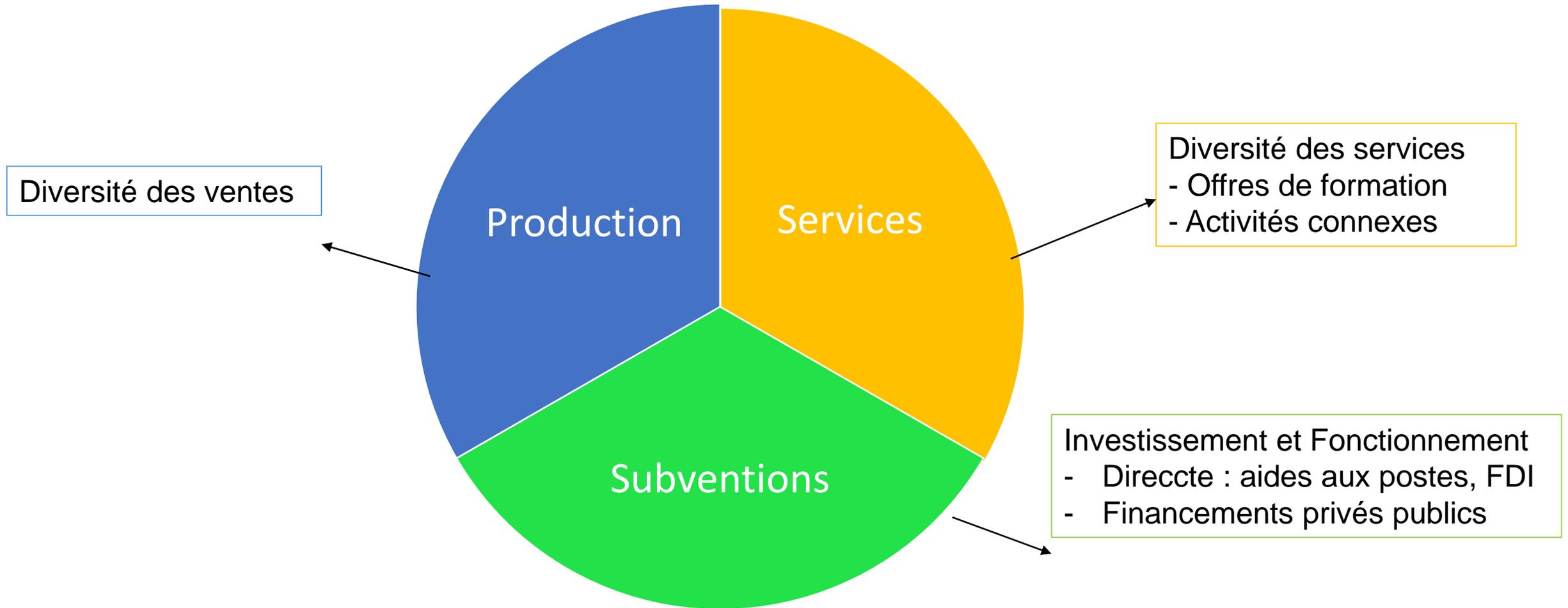
- des ateliers pédagogiques,
- des chantiers participatifs
- des Tables d'échanges ...



Capitalisation de l'expérience au cœur du site en lien avec le quartier



Un site pilote pour affiner le modèle économique



FERME CONCORDE

Expérimentation en production de maraichage Bio Intensif à vocation
productive et participative



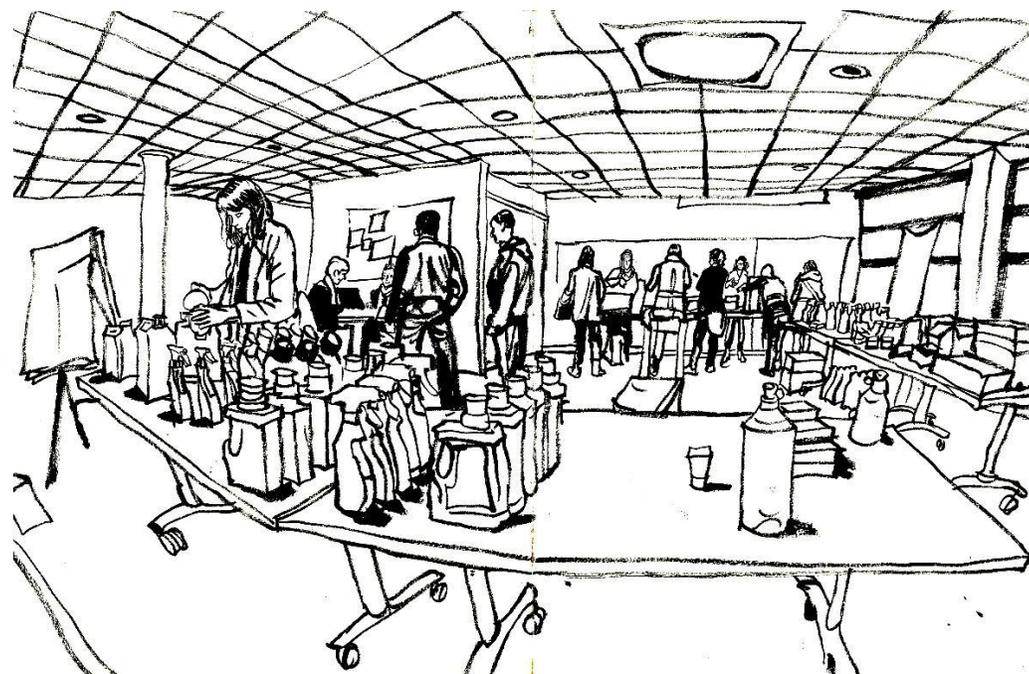


SANDRINE FORZY

COORDINATRICE CHEZ VRAC HAUTS-DE-FRANCE



UNE ALIMENTATION DE QUALITE ET DURABLE ACCESSIBLE A TOUS!



QU'EST-CE QU'UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ?

Qualités
nutritionnelles

Pas/peu
transformée

Goût

Diversifiée

Origine connue

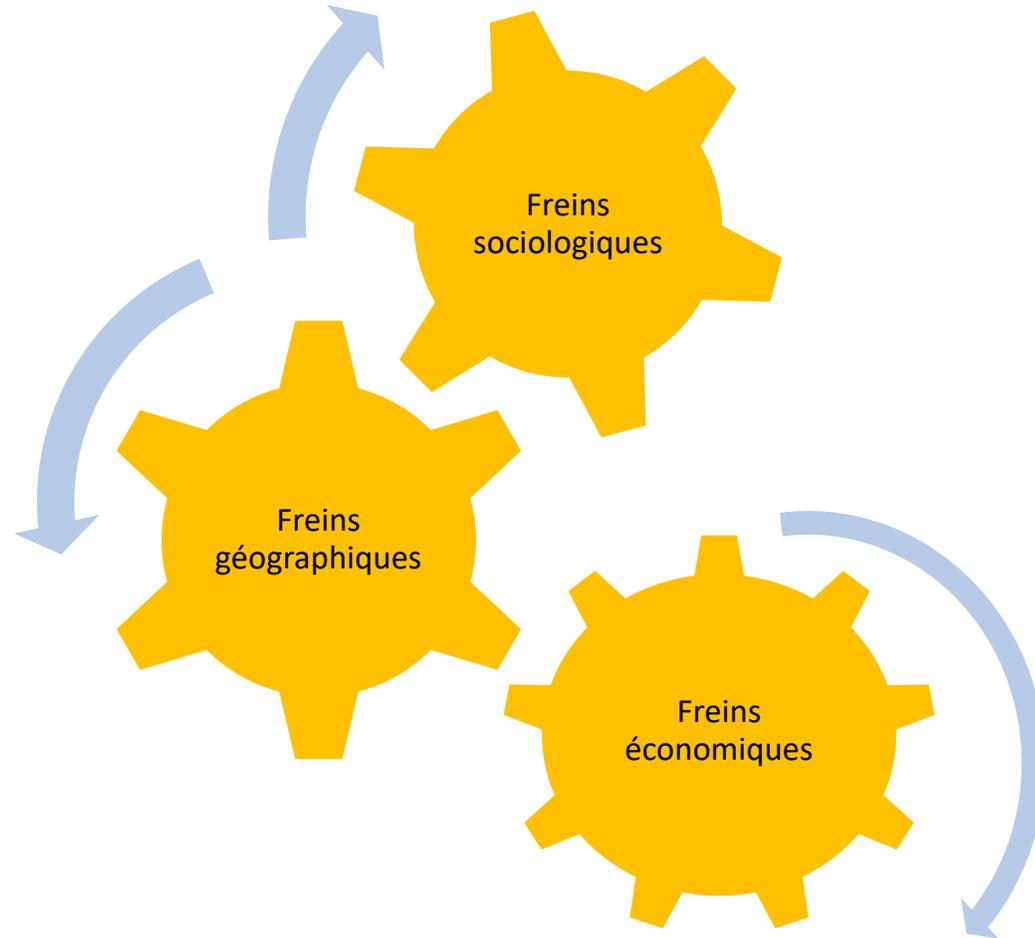
Rémunération
du producteur

Méthodes de
production

Environnement

Choisie et non
contrainte!

L'ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ RESTE PEU ACCESSIBLE
POUR LES HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES



LA MISSION DE VRAC

Une alimentation durable et de qualité **accessible** aux habitants des quartiers populaires, pour qu'elle soit un levier de **plaisir**, de **confiance en soi**, de **lien social**, de **choix** et de **pouvoir d'agir** pour les habitants des quartiers populaires.



LES ACTIONS DE VRAC

ACCESSIBILITE

Economique, géographique, sociologique

Co-construire et co-
animer des
groupements d'achat

Animer la question de
l'alimentation de qualité
dans les quartiers



Développement et co-animation de groupements d'achats de produits de qualité dans les quartiers populaires

- **40 à 60 références de produits bio et/ou locaux** secs et non transformés, en vrac, alimentaires, d'hygiène et d'entretien
- **Prix maîtrisés:** prix producteur, réduction des emballages, épicerie éphémères
- **Universalité:** ouvert à tous **sans justificatif**
- Epicerie éphémères **mensuelles** dans les **structures relais** du quartier
- **Implication des habitants**



Animer la question de l'alimentation de qualité de manière joyeuse et décomplexée

- **Dégustations** en pied d'immeubles
- Animations dans les structures relais
- **Concours de cuisine**
- **Visites** de fermes
- Groupes de **discussion** autour de l'alimentation



**Démocratie
alimentaire**

Solidarité

**Education
populaire**

**Economie sociale
et solidaire**



LES VALEURS DU PROJET

DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

Créer les conditions pour que **les habitants reprennent du pouvoir sur leur alimentation**: en leur donnant accès à des produits soigneusement sélectionnés suivant leurs moyens, pratiques, croyances, besoins et d'être informés sur la provenance et les conditions de production des produits qu'ils achètent

Participation des quartiers populaires au vaste **mouvement de réappropriation citoyenne du système alimentaire** (production, transformation, distribution, consommation)



LES VALEURS DU PROJET

SOLIDARITÉ

La mixité sociale et la lutte contre l'isolement : des épiceries éphémères ouvertes à tous

La solidarité avec les producteurs : des circuits de distribution durables et construits en toute transparence vis-à-vis des producteurs



LES VALEURS DU PROJET

L'ÉDUCATION POPULAIRE POUR PROMOUVOIR L'ÉCOLOGIE ET LA SANTÉ

Partir du vécu des habitants, de leurs propres besoins et questionnements

Encourager la promotion de la santé : une approche positive des produits bruts et de la diversification alimentaire

Promouvoir l'écologie sociale : des circuits courts et locaux accessibles à tous



UNE MÉTHODE DE PROJET INSCRITE DANS LES VALEURS DE L'ESS

- **Participation des usagers:** démultiplier les occasions pour s'approprier les enjeux liés à l'alimentation
- Inscription de VRAC dans le **tissu partenarial local** et développement des interdépendances: **faire avec** et non à la place des relais locaux
- Contribution au développement d'un **système alimentaire et agricole local** durable en coopération avec les acteurs régionaux
- Participation aux objectifs du **PAT MEL**
- **Financements hybrides**



LE RÉSEAU VRAC

- **13** associations locales dont 4 en structuration
 - Environ **56 GA** et **10 000 personnes** touchées
- Une association nationale
- Un fonds de dotation
- Des outils opérationnels mutualisés
- Des **recherches – actions** et des **experimentations**

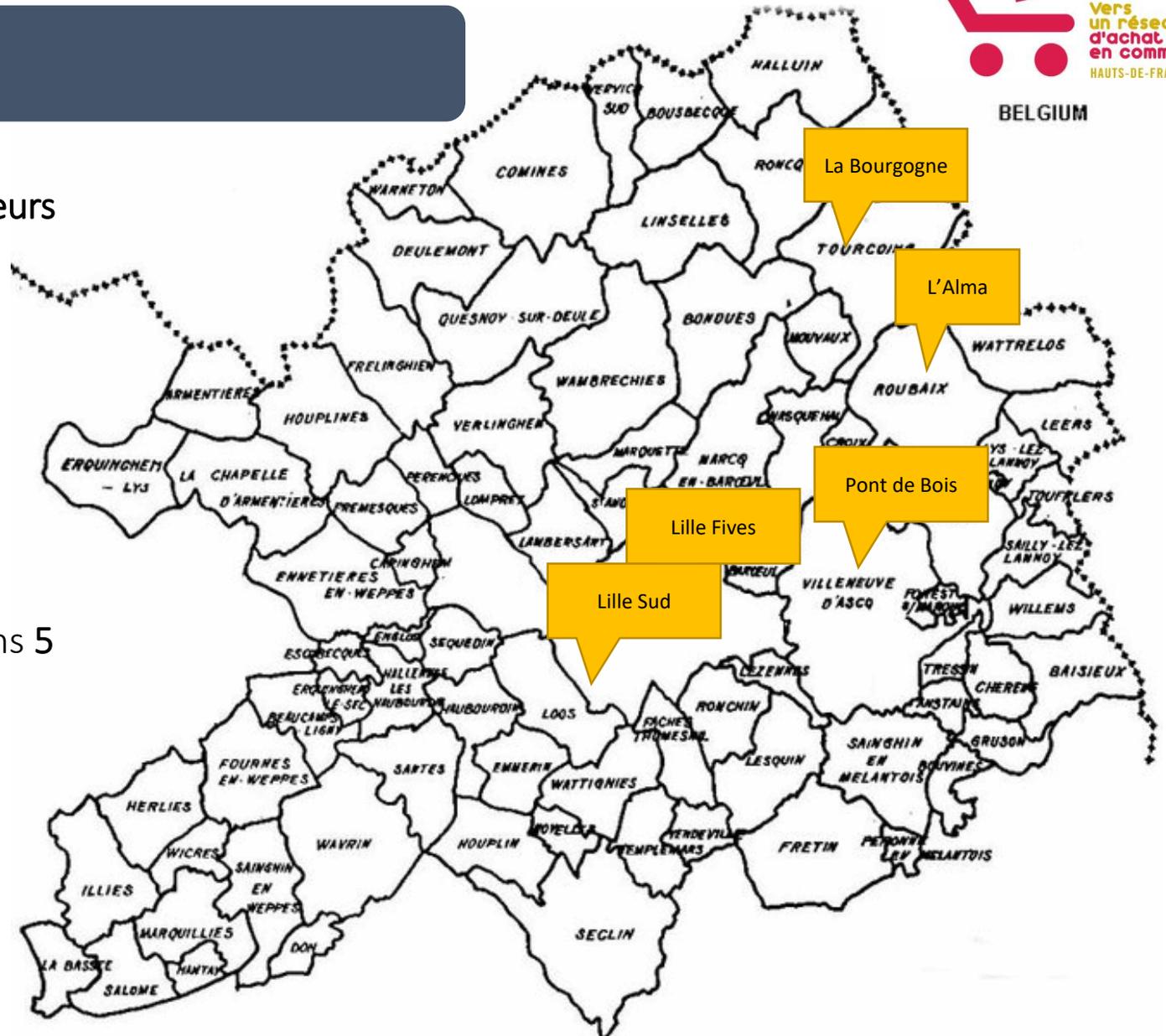


VRAC HAUTS-DE-FRANCE

- Création en juillet 2021 à l'initiative de 4 bailleurs sociaux



- Objectif : 5 groupements d'achat en 2022 dans 5 QPV de la MEL
- Développement sur d'autres territoires métropolitains et régionaux à partir de 2023



LES ENJEUX

- **Mutualisation** des moyens **logistiques en circuit court**
- Essaimage sur la **Région**
- Financement de **l'ingénierie**







OUVERTURE
TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE